



# Centre de Loisirs Sport Adapté

18 au 22 Juillet 2022 / Eybens, Jarrie et environs

**CDSA 38**

7 Rue de l'Industrie 38 327 EYBENS Cedex  
Tel. : 04.76.26.63.82 / Mobile : 07.49.50.68.04  
E-mail : marion.cdsa38@gmail.com  
cdsa38.fr

Loisirs  
**Sport Adapté**

## INFOS Centre de Loisirs : Lundi 18 au vendredi 22 Juillet 2022 à Eybens

### Au programme

	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 18	Rugby et rencontre avec le FCG*	Pique-nique tiré du sac	Course d'orientation
Mardi 19	Disc golf/ sports de raquettes	Pique-nique tiré du sac	Danse
Mercredi 20	Activités aquatiques	Pique-nique tiré du sac	Activités aquatiques
Jeudi 21	Course d'orientation	Pique-nique tiré du sac	Jeux de précision (tir arc,...)
Vendredi 22	Rugby*	Barbecue offert par l'USJC	Jeux athlétiques (lancers, sauts...)

Toutes les activités sont adaptées aux capacités des participants.

\* activités adaptées aux protocoles sanitaires en vigueur.

Le centre de loisirs et les activités sportives sont encadrés par des professionnels de l'activité physique adaptées.

Les matinées sont organisées en partenariat avec Régis Haettel de l'USJC Rugby et se dérouleront à Jarrie et environs.

Le CDSA 38 se réserve le droit de modifier le programme des activités selon les besoins du groupe et la météo.

Le lieu de rendez-vous se fait dans la cafétéria de la Maison des Sports à Eybens.

### Accueil à la journée

L'accueil se fait de 8h30 à 9h le matin et de 16h30 à 17h le soir.

Le pique-nique est tiré du sac.

## INFOS Inscription

### Inscription et annulation

Il est possible de s'inscrire pour 1, 2, 3, 4 ou 5 journées.

Les inscriptions se font à partir de 11 ans.

Documents à fournir :

- Fiche d'inscription «CLSA d'été»

- Dossier sportif 2021-2022 ou renouvellement dossier sportif 2021-2022 : ce dossier est valable pour toutes les inscriptions 2021-2022. Il comprend les renseignements Licence Sport Adapté (demande de licence si besoin), les renseignements médicaux....

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 20 Juin 2022 dans la limite des places disponibles et traitées dans leur ordre d'arrivée, par courrier, dossier complet et règlement versé au CDSA 38.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Marion Pace au : 04.76.26.63.82 / 07.49.50.68.04 ou marion.cdsa38@gmail.com.

### Tarifs et règlements

Sont compris dans le prix :

- Transport,
- Frais d'organisation,

- Frais d'encadrement sportif
- Animations, activités collectives, visites, activités physiques proposées par l'équipe d'encadrement, locations du matériel nécessaire aux activités (pour les activités payantes, une participation financière pourra être demandée).

Ne sont pas compris dans le prix :

- La prise de licence et d'assurance,
- Les frais médicaux, ils pourront être avancés mais seront refacturés.

Règlement du centre de loisirs :

Le centre de loisirs doit être intégralement réglé lors de l'inscription.

Les règlements doivent être effectués à l'ordre du CDSA 38 par chèque (bancaire ou postal) ou par virement bancaire.

## Désistement/Annulation

Le CDSA 38 se réserve le droit d'annuler le centre de loisirs si le nombre de participants s'avère insuffisant.

Toute annulation du participant après inscription devra être signalée par écrit (courrier postal ou mail) et entraînera la perception de frais d'annulation :

- du jour de l'inscription au 8ème jour avant le début du centre de loisirs : aucun frais ne sera retenu,
- du 7ème jour à l'avant veille du début du centre de loisirs : 25% du montant total sera retenu.
- de l'avant veille au début du centre de loisirs : 50% du montant total sera retenu.

## Aides Financières

### Nous acceptons :

Pour le règlement du séjour :

- les chèques ANCV,

Pour la prise de licence :

- Pour les 10-15 ans : le «Pass'sport» du pack Loisirs donne une réduction de 15 € (Info sur isère.fr),
- Pour les 15-25 ans : Le Pass'Région donne une réduction de 30 € sur l'adhésion à un club sportif (Infos sur jeunes.auvergnernhonealpes.fr).

### Les organismes suivants peuvent accorder des aides couvrant une partie des frais du séjour :

(se renseigner directement auprès d'eux) :

- Demande de participation financière auprès de la MDA : demande de PCH (Prestation de Compensation du Handicap) au titre des aides spécifiques ou exceptionnelles ou au titre des aides pour les surcoûts liés au transport. S'y prendre très à l'avance, les délais de réponses sont longs,
- Les mutuelles,
- Services Sociaux : DDSCS,
- Les communes et CCAS,
- Les comités d'entreprises : les structures employant plus de 50 salariés peuvent prendre en charge une partie ou la totalité d'un séjour,
- La CPAM dispose d'un fonds de secours exceptionnel (dans les cas de situation financière très difficile),
- Les caisses de retraite,
- Associations diverses (Secours populaires, Secours catholique...).

Dans tous les cas, l'attestation de prise en charge financière est à fournir au moment de l'inscription.

## Droit à l'image

Les parents ou représentants légaux des personnes accueillies sur le centre de loisirs autorisent le CDSA 38 à utiliser gracieusement photos ou films où figure la personne dans le cadre des activités des séjours sportifs pour utilisation dans les brochures ou sur le site Internet de l'Association. Si vous ne souhaitez pas que le CDSA 38 utilise photos et films de la personne, joindre une lettre au dossier d'inscription le mentionnant.

## Loi informatique et libertés

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, n°78/17 du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



# Centre de Loisirs Sport Adapté

18 au 22 Juillet 2022 / Eybens et environs

**CDSA 38**

7 Rue de l'Industrie 38 327 EYBENS Cedex

Tel. : 04.76.26.63.82 / Mobile : 07.49.50.68.04

E-mail : marion.cdsa38@gmail.com

cdsa38.fr

Loisirs  
**Sport Adapté**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Age :** .....

**Dossier sportif 2021-2022 :**

- Renouvellement dossier sportif (un dossier a été établi en 2020-2021 ou 2019-2020)  
 Nouveau dossier sportif 2021-2022 (pas de dossier établi en 2020-2021 ou 2019-2020)

Désignation	Prix indicatif	Prix à payer
Lundi 18 Juillet : Rugby + Course d'orientation	40,00 €	.....
Mardi 19 juillet : Discgolf/ Sport de raquettes + Danse	40,00€	.....
Mercredi 20 Juillet : Activités aquatiques	40,00 €	.....
Jeudi 21 Juillet : Course d'orientation + Jeux de précision	40,00 €	.....
Vendredi 22 Juillet : Rugby + barbecue + Jeux adresse	40,00 €	.....
<b>TOTAL à payer lors de l'inscription</b>		= .....

Cadre réservé au CDSA 38 N° de Facture :